

# YAHOO! QUÉBEC FINANCE

## L'avocat Yves Joli-Coeur lance un nouveau livre



lun. 25 mars 2013 07:00 HAE

MONTRÉAL, le 25 mars 2013 /CNW Telbec/ - L'avocat émérite en droit de la copropriété, Yves Joli-Coeur, lance un nouveau livre intitulé *Travaux en condo : Tout ce qu'il faut savoir*. Publié aux éditions Wilson & Lafleur, cet ouvrage s'avère un précieux outil destiné aux copropriétaires, administrateurs et gestionnaires de copropriétés. Les travaux au sein de ce mode d'habitation représentent un poste complexe. Mieux vaut en connaître les multiples facettes, afin d'éviter des situations fâcheuses qui pourraient être coûteuses.

Quels sont les travaux qui nécessitent un vote de l'assemblée des copropriétaires? Quels sont les droits et obligations d'un copropriétaire avant d'entreprendre des rénovations dans son unité? Jusqu'où les administrateurs de copropriétés peuvent-ils aller en matière d'accommodements raisonnables, pour pouvoir répondre, par exemple, aux demandes de copropriétaires souffrant d'un handicap physique? L'auteur répond à ces questions et à bien d'autres, dans un style convivial et succinct.

### **Un Code qui a des dents**

Ce livre paraît à un moment charnière dans le domaine de la copropriété québécoise, en vertu du chapitre Bâtiment du Code de sécurité (CBCS), qui est entré en vigueur le 18 mars. Mis en place par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), ce Code obligera certains propriétaires d'immeubles à se responsabiliser, dont les syndicats de copropriétaires et leurs administrateurs.

Désormais, les bâtiments comportant cinq étages et plus hors-sol, sauf exception, devront faire l'objet d'une inspection obligatoire au minimum tous les cinq ans. S'il y avait présence de conditions dangereuses, les professionnels mandatés (ingénieurs et architectes) en aviseraient non seulement les syndicats de copropriétaires concernés, mais aussi la RBQ. Les propriétaires d'immeubles ciblés devraient dès lors procéder aux travaux requis. Plusieurs pages du livre sont consacrées au nouveau Code, lequel vient complexifier davantage les travaux en copropriété.

Rappelons que cet ouvrage sera officiellement lancé à l'occasion du Colloque printanier du Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGQC), qui aura lieu à l'hôtel Holiday Inn de Laval, le 13 avril prochain. L'événement se déroulera en présence du pdg de la RBQ, Stéphane Labrie. Yves Joli-Cœur y présentera officiellement son ouvrage, animera une conférence expliquant le rôle des administrateurs de copropriétés lors de travaux, et prodiguera plusieurs conseils en cette matière, afin d'éviter les situations conflictuelles qui pourraient mener à des recours judiciaires.

SOURCE : Yves Joli-Coeur

Droit d'auteur © 2013 Yahoo! Canada, Co. Tous droits réservés. /